



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0547

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions aux dispositifs d'amorçage de projets (CitéLab), aux coopératives d'activité et d'emploi (CAE), aux incubateurs d'innovation sociale et au groupement régional alimentaire de proximité - Programmes d'actions 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'insertion et de l'emploi

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gaillout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

Conseil du 21 septembre 2015**Délibération n° 2015-0547**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution de subventions aux dispositifs d'amorçage de projets (CitéLab), aux coopératives d'activité et d'emploi (CAE), aux incubateurs d'innovation sociale et au groupement régional alimentaire de proximité - Programmes d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'insertion et de l'emploi

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon à laquelle s'est substituée la Métropole de Lyon développe une politique de soutien affirmé à l'entrepreneuriat depuis de nombreuses années. Celle-ci s'exprime à travers le réseau d'accompagnement à la création d'entreprise "Lyon Ville de l'Entrepreneuriat" (LVE) et la stratégie de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur son axe entrepreneuriat et innovation sociale.

a) - Objectifs

L'ambition de la stratégie ESS est de favoriser la coopération et la mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

Les structures de l'ESS ont démontré leur capacité de résilience en période de crise. La grande majorité de leurs activités s'inscrit dans le champ de l'économie de proximité qui offre des opportunités d'emplois non-délocalisables et répondant à un large spectre de compétences.

De par leurs valeurs, les structures de l'ESS et particulièrement de l'Insertion par l'activité économique (IAE), participent à rendre la Métropole de Lyon inclusive en favorisant le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.

Ce mode d'entreprendre qui allie gouvernance démocratique et utilité sociale doit s'appuyer sur des modèles économiques pérennes.

C'est dans ce cadre que la Métropole de Lyon souhaite apporter son soutien :

- aux services d'amorçage de projets (CitéLab) : permet de passer de l'idée au projet,
- aux coopératives d'activité et d'emploi : permet de tester son activité dans le cadre sécurisé du statut "d'entrepreneur salarié",
- aux incubateurs d'innovation sociale : permet de développer des activités économiques à fort impact social et environnemental,
- au groupement régional alimentaire de proximité : permet la mutualisation de services (comptabilité, gestion, ressources humaines, ingénierie financière, achat, promotion, vente, stockage) pour favoriser le développement de structures du secteur de l'alimentation de proximité.

Ces dispositifs correspondent aux différentes phases de la création d'activité.

b) - Bilan des actions réalisées*Les services d'amorçage de projets (CitéLab)*

En 2014, grâce au soutien de la Communauté urbaine de Lyon, ces structures ont accueilli plus de 1 400 personnes et en ont accompagné 564 soit une progression de près de 10 % par rapport à 2013.

La part des publics domiciliés dans les quartiers relevant de la politique de la ville reste stable à 40 % ; 62 % des publics accompagnés ont entre 26 à 45 ans, 23 % ont plus de 45 ans (+16 %) et 15 % ont moins de 26 ans (+27 %) ; 47 % sont des femmes ; 48 % ont un niveau BEP/CAP ou inférieur ; 66 % sont demandeurs d'emploi ou demandeurs d'emploi de longue durée (+20 %), 8 % sont des bénéficiaires PLIE ou RSA.

In fine, parmi ces publics, 104 personnes ont effectivement créé une activité en cours d'année (+5 % par rapport à 2013), dont 41 % de femmes et 78 % de demandeurs d'emploi ou demandeurs d'emploi de longue durée. Il est également à noter que les bénéficiaires des PLIE et du RSA ne représentent que 8 % des créateurs.

Les coopératives d'activité et d'emploi

En 2014, 800 personnes ont été accueillies par les 7 coopératives généralistes de la Métropole dont 570 ont été accompagnées dans leur projet de création. L'entrepreneur « type » accompagné par une coopérative a entre 26 et 45 ans (62 %), il est de formation supérieure au niveau IV (94 %), il est demandeur d'emploi (65 %) et habite en dehors d'un quartier de la géographie prioritaire (85 %).

A noter que les entrepreneurs bénéficiaires du RSA ou d'un suivi PLIE représentent 10 % des personnes accompagnées.

Le nombre de création d'entreprises est stable : 63 au cours de l'exercice 2014 et 56 personnes ont également pu retrouver un emploi salarié grâce à leur accompagnement.

Les incubateurs d'innovation sociale

Les incubateurs ont pour objectif de promouvoir la création et le développement d'entreprises pérennes à fort impact social. Ils proposent aux entrepreneurs un accompagnement stratégique, technique et méthodologique. Les incubateurs favorisent également la mise en réseaux des structures et les accompagnent dans leurs recherches de financement.

En 2014, Ronalpia a reçu 45 candidatures pour son appel à projet et a sélectionné 7 candidats pour incubation dans différents secteurs d'activités (environnement, économie collaborative, handicap, alimentation, éducation). Les porteurs de projets sont principalement originaires de la Métropole (63 %) ou du Rhône (20 %).

En 2014, Alterincub a reçu 33 dossiers dont 50 % des porteurs étaient originaires de la Métropole. 7 dossiers ont été sélectionnés pour incubation (secteur du conseil, de l'éducation, des espaces verts et de l'alimentation). Les prescriptions proviennent essentiellement des réseaux d'accompagnement à la création et de sollicitations directes. 5 projets ont fini leur incubation en 2014.

Groupement régional alimentaire de proximité (GRAP)

Le GRAP est une société coopérative d'intérêt collectif (SARL à capital variable), elle regroupe différents projets et activités situés dans une même filière et dans une même région géographique. Cela lui permet de proposer une offre de services mutualisés, avec un accompagnement et une expertise sectorielle. L'objectif est de regrouper les forces, pour réaliser des économies d'échelle, mutualiser la trésorerie, les risques financiers et les options stratégiques. Ce regroupement de compétences permet à la SCIC GRAP de professionnaliser les acteurs de son réseau et de favoriser un changement d'échelle des projets portés par les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

En 2014, la SCIC GRAP compte 30 postes pour un chiffre d'affaires consolidé de 1,3 millions d'euros (en augmentation de près de 50 % par rapport à 2013)

Le prévisionnel d'activité 2015 du GRAP est d'accompagner la création de 18 postes supplémentaires pour un chiffre d'affaires estimé à près d'1,8 M€ et de poursuivre le développement de ses activités existantes pour tendre à l'autofinancement en 2017.

c) - Programmes d'actions pour 2015 et plans de financement prévisionnels

Une réflexion devra être engagée à l'échelle du territoire de projet afin de renforcer les complémentarités entre les opérateurs de LVE dans le cadre des pôles entrepreneuriaux et du lien nécessaire avec la territorialisation des politiques publiques de la Métropole.

La priorité devra également porter sur le renforcement et l'adaptation de l'offre aux bénéficiaires du RSA en lien avec les objectifs du futur schéma métropolitain d'insertion.

Les services d'amorçage de projets

| | Budget prévisionnel 2015 (en € HT) | Subvention Métropole de Lyon (en € HT) |
|---|---------------------------------------|---|
| La Coursive d'entreprises (Ville de Saint-Fons) | 159 429 | 14 000 |
| Service d'amorçage de projets et accompagnement ante-crédation Activ'idées (Ville de Bron) | 52 000 | 14 666 |
| Service d'amorçage de projets CREAR (Ville de Rillieux-la-Pape) | 46 617 | 8 300 |
| Service d'amorçage 7 et 8 Maison de l'emploi et de la formation (ALLIES Plie de Lyon) | 47 109 | 12 000 |
| MCE La Duchère - Lyon 9e Maison de l'emploi et de la formation de Lyon (ALLIES Plie de Lyon) | 61 000 | 26 500 |
| Service d'amorçage de projets sur le Sud-Ouest Lyonnais (Graines de SOL) | 62 308 | 10 000 |
| Cité lab Rhône Sud (Graines de SOL) | 65 762 | 10 500 |
| Total 2015 | 494 225 | 95 966 |

Pour rappel : en 2014, la Communauté urbaine de Lyon - CUCS a participé aux actions menées par les services d'amorçage de projets à hauteur de 95 966 € pour un budget total de 427 421 €.

Les coopératives d'activité et d'emploi

| | Budget prévisionnel 2015 (en € HT) | Subvention Métropole de Lyon (en € HT) |
|-------------------------|---------------------------------------|---|
| Elycoop | 107 737 | 15 000 |
| Graines de Sol | 222 706 | 12 000 |
| Escale Création | 54 000 | 9 000 |
| Créa Cop (Cap Services) | 86 974 | 15 000 |
| Talent 9 (Cap Services) | 92 246 | 15 000 |
| CAP SERVICES | 36 000 | 9 000 |
| CABESTAN | 115 180 | 5 000 |
| Total 2015 | 714 843 | 80 000 |

Pour rappel : en 2014, la Communauté urbaine de Lyon - CUCS a participé aux actions menées par les CAE à hauteur de 80 000 € pour un budget total de 714 843 €.

Les incubateurs d'innovation sociale

| | Budget prévisionnel 2015 (en € HT) | Subvention Métropole de Lyon (en € HT) |
|------------------------------------|---------------------------------------|---|
| Association Ronalpia | 118 240 | 15 000 |
| AGF SCOP Entreprises - Alter'Incub | 180 600 | 15 000 |
| Total 2015 | 298 840 | 30 000 |

GRAP filière alimentaire locale

| | Budget prévisionnel 2015 (en € HT) | Subvention Métropole de Lyon (en € HT) |
|-----------|---------------------------------------|---|
| SCIC GRAP | 160 798 | 20 000 |

Pour rappel : en 2014, la Communauté urbaine de Lyon a participé aux actions menées par le GRAP à hauteur de 24 000 € pour un budget total de 160 798 €.

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre des dispositifs d'accompagnement à la création d'activité pour l'année 2015, pour un montant total de 225 966 € net de toutes taxes réparti comme suit :

Service d'amorçage de projets :

- 14 000 € à la Ville de Saint Fons (la Coursive) pour son service d'amorçage de projets CitéLabs,
- 14 666 € à la Ville de Bron pour son service d'amorçage de projets Activ'idées,
- 8 300 € à la Ville de Rillieux la Pape pour son service d'amorçage de projets CREAR CitéLabs,
- 38 500 € à l'association Allies Plie de Lyon pour son service d'amorçage de projets sur Lyon 7° et 8° et pour la Maison de la création d'entreprises sur Lyon 9°,
- 20 500 € à SARL SCIC Graines de SOL pour son service d'amorçage de projets sur le sud-ouest lyonnais et Rhône-sud.

Coopératives d'activité et d'emploi :

- 15 000 € au profit de la SARL SGP Elycoop pour les actions sur Bron et Villeurbanne,
- 12 000 € au profit de la SARL SCIC Graines de SOL pour les actions sur Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Givors et Irigny,
- 9 000 € au profit de la SARL SCIC Escale Création pour les actions sur Feyzin, Saint Fons et Vénissieux,
- 39 000 € au profit de la SA Scop Cap Services pour la coopérative d'activité Créa Cop à Rillieux la Pape, pour la coopérative d'activité Talent 9 à La Duchère, et pour la SA Scop Cap Services à Lyon,
- 5 000 € au profit de la SCOP Cabestan pour les actions sur Bron.

Incubateurs d'innovation sociale :

- 15 000 € au profit de l'association Ronalpia pour son action Métropolitaine,
- 15 000 € au profit de l'association AGF Scop Entreprises qui porte le dispositif Alter'Incub sur le territoire de la Métropole.

GRAP filière alimentaire locale :

- 20 000 € au profit de la SARL SCIC GRAP pour son action Métropolitaine.

b) - les conventions à passer entre la Métropole de Lyon et la Ville de Saint Fons, la Ville de Bron, la Ville de Rillieux la Pape, Allies Plie de Lyon, la SCOP Elycoop, la SARL SCIC Graines de SOL, la SCIC Escale Création, la SA SCOP Cap Services, la SCOP Cabestan, l'association Ronalpia, AGF SCOP Entreprises et la SCIC GRAP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Les montants à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - fonction 65 - compte 6574 et 657 341 - opération n° 0P02O2017 pour un montant de 175 966 € et opération n° 0P01O1578 pour un montant de 50 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.